

M. Lambin continue courageusement ses investigations à travers notre belle forêt, moins soucieux naturellement de son charme pittoresque que de ses souvenirs historiques, et s'arrête aujourd'hui à Sainte-Périne.

Malgré ses recherches, l'auteur en est réduit, au début, aux indications assez vagues de l'historien du Valois qui nous montre Sainte-Périne faisant partie du domaine de Cuise, habitée par des religieuses dont un petit essaim va se fixer à Saint-Jean-aux-Bois.

Mais tandis qu'on refusait des religieuses à Saint-Jean, la maison de Sainte-Périne était peu florissante. Ce monastère fut transféré, en 1240, à Saint-Germain de Compiègne. Dès lors les libéralités affluent tant des rois que des particuliers, pendant près d'un siècle. La guerre de cent ans met fin à cette prospérité ; les religieuses sont dispersées. Quand le calme renaît, nous les retrouvons, sans que nous sachions comment, revenues dans leur couvent de Sainte-Périne.

Elles y restent jusqu'au règne de Louis XIII où, revenues à Compiègne et installées dans l'hôtel de la Porte-Rouge, que le roi leur a donné, en 1625, elles ne tardent pas à se trouver à l'étroit.

Une humble religieuse, dont la naissance était aussi illustre que mystérieuse, put, par le crédit de son père, le fameux Bassompierre, obtenir pour elles d'être relevées de l'obédience qu'elles devaient à l'évêque de Soissons, et cet essaim volage put enfin aller se fixer aux portes de Paris.

Leur ancienne maison de la forêt, Sainte-Périne, vendue en 1626, devint la propriété de la famille le Féron jusqu'au jour où la Révolution la fit rentrer dans le domaine forestier où elle sert actuellement à loger des gardes et parfois à abriter les promeneurs attardés sur les bords de l'étang, dans l'espoir d'y voir un bat-l'eau.

M. de Bonnault étudie les finances de Compiègne pendant le dernier tiers du xvi^e siècle, afin d'y trouver un des éléments de résistance que la ville put opposer à la Ligue qui dominait dans toutes